

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

**L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF
ET LE LUNDI VINGT QUATRE JUIN**

À LA REQUETE DE :

La société CREDIT ANDORRA, Société Anonyme de droit andorran, dont le siège social est sis à ANDORRE LA VIEILLE (ANDORRE), 80 Avenue MERITXELL constituée au termes d'un acte reçu par Maître Rossend JORDANA I BESOLI Notaire à la Principauté d'Andorre, LE 15 DECEMBRE 1950 prise en la personne de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat plaidant Maître Sébastien BRUNET-ALAYRAC Avocat Associé au sein de la SCP CAMILLE ET ASSOCIES inscrite au barreau Toulouse demeurant 42 rue Des Filatiers 31000 TOULOUSE au cabinet duquel il est fait élection de domicile.

ET AGISSANT EN VERTU DE :

La grosse en due forme exécutoire d'un acte notarié établi par Maître Bruno BARBE Notaire Associé de la SCP BARBE-BARBELANE –BARBE- CATHALA à Lavelanet, en date du 06.11.2009,

PROPRIETAIRE :

Et suite à un commandement de payer précédemment signifié et resté infructueux à l'encontre de Monsieur Jose Luis CARNOTO COUTO né le 02 Septembre 1970 à LA ESTRADA (Espagne) et domicilié Calle Ciutat de Consuegra 8 4° à ANDORRA LA VELLE (ANDORRE).

DESIGNATION DU BIEN :

Le bien immobilier concerné est sis sur le territoire de la commune de LAVELANET et figure à la matrice cadastrale de la commune de LAVELANET (Ariege) au 1 Cité des Tulipes

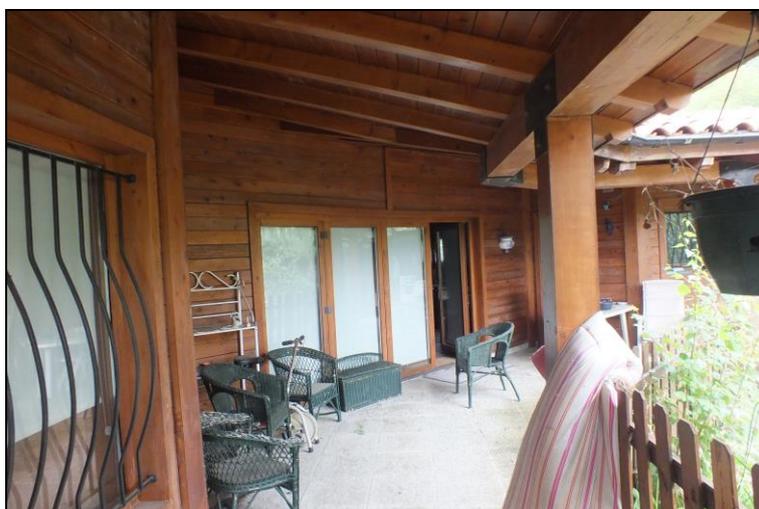
PROPRIETE :

SECTION	NUMERO	ADRESSE	SUPERFICIE
C	7565	LE GABRE	00ha 01a 58ca
A	949	1 Cité des Tulipes	00ha03a30ca

Je soussignée, Maître Thérèse HENRIQUES-CUQ, huissier de justice associé au sein de la Société Civile Professionnelle « Jean-Philippe MARCELLIN, Olivier RIOUFOL, Thérèse HENRIQUES-CUQ, Nicolas CHARRIÉ », titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice à la résidence de Foix, y demeurant 23, rue Delcassé – 09000 FOIX,

Certifie m'être rendue ce jour à 14 H 30 sur la commune de LAVELANET au 1 Cité des Tulipes où là étant j'ai procédé à la description du bien sus désigné

Il s'agit d'une maison d'habitation style « CHALET »



Cette maison dispose d'un garage, d'un abri de jardin, d'une piscine, d'un jardin clôturé.

On accède à la parcelle concernée par un portillon métallique sis côté rue.

La façade est en bois hormis celle côté rue qui elle est en pierres d'ornement.

L'immeuble est relié au réseau électrique, téléphonique.

L'assainissement est collectif

Le chauffage est assuré par des convecteurs électriques ainsi que par un insert bois..

La production d'eau chaude se fait par un cumulus électrique.

Chaque fenêtre est équipée d'une grille extérieure

Une première porte bois permet d'accéder à un SAS.

Une seconde permet d'accéder au logement lui-même.

Au niveau du sas d'entrée, le sol est carrelé, les murs sont lambrissés ainsi que le plafond.

Le sas prend jour par une fenêtre bois avec double vitrage équipée d'une grille extérieure.

Le sas est équipé d'un point lumineux.

La porte d'entrée est une porte bois pleine avec serrure de sécurité.

PIECE PRINCIPALE

Le sol est carrelé

Les murs ainsi que le plafond sont lambrissés hormis celui autour de l'insert qui lui est peint

Le coin séjour

Il est équipé d'un point lumineux au plafond ainsi que de trois appliques murales

La pièce prend jour côté rue par deux fenêtres double vitrage avec grille extérieure

Et côté jardin par 4 portes bois double vitrage avec store intérieur manuel.

La pièce est aussi équipée d'un radiateur électrique côté séjour et d'un autre côté cuisine ainsi que d'un interphone.



Le coin cuisine

Le sol est carrelé

Les murs sont en partie lambrissés hormis le dessus de l'évier.

Le plafond est lambrissé.

La pièce est équipée d'une rampe lumineuse .

Le coin est équipé d'une cuisine intégrée composée d'éléments haut et bas, d'une hotte aspirante, d'un évier un bac, d'un four, d'une arrivée d'eau.

**BUANDERIE**

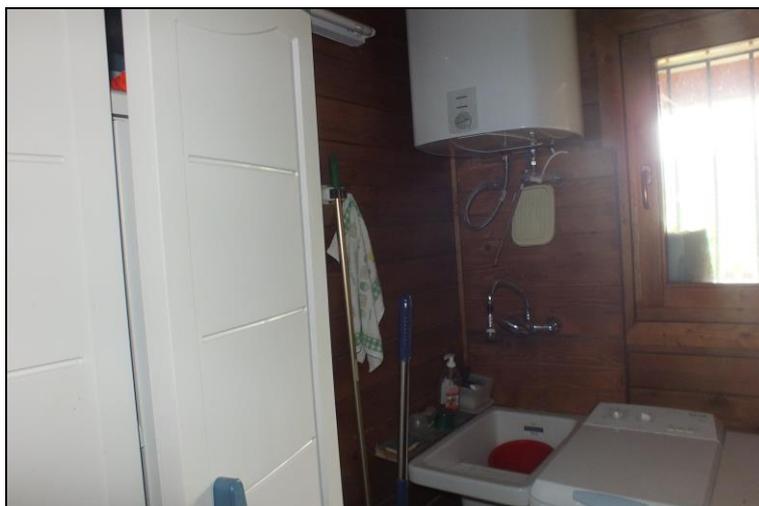
Une ouverture permet d'accéder à la buanderie

Le sol y est carrelé, les murs ainsi que le plafond sont lambrissés.

La pièce prend jour par une fenêtre double vitrage avec grille extérieure.

Deux points lumineux au plafond constitué par deux néons.

La pièce est équipée d'un cumulus, d'un lave main et d'une arrivée d'eau.



GARAGE

L'accès depuis l'intérieur se fait par une porte bois avec serrure et plaque de propreté.

Le sol est carrelé

Les murs sont lambrissés.

La pièce prend jour par une fenêtre bois double vitrage avec grille.

Elle est équipée de deux points lumineux style néon

Le portail du garage permettant l'accès à l'extérieur est un portail électrique bois

LE COIN NUIT

On accède au coin nuit par un couloir.

Au niveau du sol, du parquet.

Les murs ainsi que le plafond sont lambrissés.

Le couloir est équipée d'un radiateur et de trois appliques murales.



TOILETTES

L'accès se fait par une porte bois

Au sol du parquet

Les murs sont faïencés sauf celui côté couloir qui est lambrissé.

La pièce est équipée d'un WC complet avec chasse double, d'un lavabo et d'une rampe lumineuse.



CHAMBRE 1

L'accès se fait par une porte bois avec serrure

Au sol du parquet

Les murs sont en placo peints sauf le mur intérieur côté couloir qui lui est lambrissés ainsi que le mur côté jardin.

La pièce prend jour par une fenêtre bois avec double vitrage et grille extérieure

La pièce est équipée d'un radiateur ainsi que d'un placard mural avec porte bois .



SALLE DE BAIN

Une porte bois permet d'accéder à sas le sol est en parquet les murs ainsi que le plafond sont lambrissés.

Le sas est équipé d'un placard mural ainsi que d'un point lumineux.

L'accès à la salle de bain se fait par une porte bois

Le sol est en ciment avec cailloux scelle

Les murs sont carrelés.

Le plafond est lambrissés

L'éclairage se fait par une rampe lumineuse sise au plafond.

La pièce prend jour par une fenêtre avec double vitrage avec grille extérieure avec store manuel intérieur.

La pièce est équipée d'une baignoire style thalasso , d'un WC ainsi que d'un lavabo .



CHAMBRE 2

Le sol est en parquet

Le mur côté couloir est lambrissé ainsi que celui côté jardin.

Les deux autres sont peints.

La pièce est équipée de deux appliques murales ainsi que d'un radiateur et un placard mural portes bois.

La pièce prend jour par une porte fenêtre double vitrage avec volets métalliques



CHAMBRE 3

Une porte bois permet d'accéder à un sas .

Le sol est en parquet.

Les murs sont en lambris.

Le plafond est en lambris

Une porte bois permet d'accéder à un cabinet de toilette

Les murs, le plafond ainsi que le sol sont en bois.

La pièce prend jour par une fenêtre bois double vitrage avec grille .

Un point lumineux

La pièce est équipée d'un WC, d'une cabine de douche, d'un lavabo ainsi que d'un radiateur.



L'accès à la chambre se fait par une porte bois

Les murs sont peints sauf le mur intérieur et extérieur qui sont en bois.

La pièce prend jour par une porte fenêtre fermée par des volets métalliques.

Je constate la présence de deux appliques murales



EXTERIEUR

La façade coté jardin est en bois

Au sol des dalles

Je constate la présence d'une piscine autour de laquelle a été implantée une terrasse bois

L'ensemble est clôturée par des barrières bois.



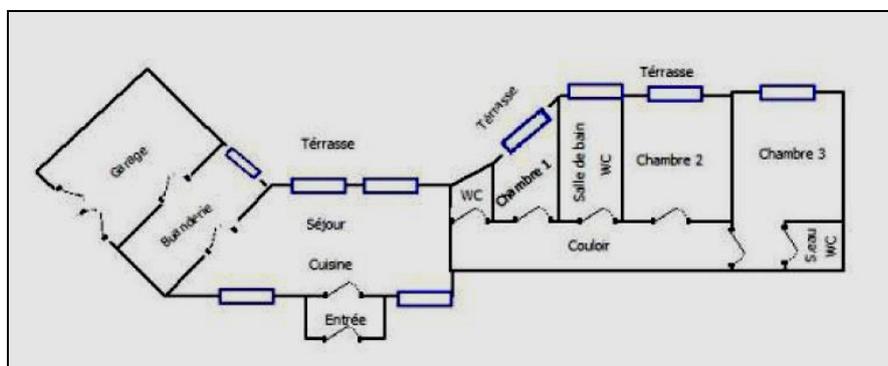
Une cabane bois avec au sol une dalle béton

La parcelle est entièrement clôturée

Un portail métallique est aussi présent

Un système de filtrage ainsi que le moteur de la piscine est présent

PLAN CHALET



SURFACES

Pièces	Surface
Entrée	2.96 m ²
Séjour Cuisine	49.00 m ²
Buanderie	7.97 m ²
Couloir	8.50 m ²
WC	2.00 m ²
Chambre n°1	5.88 m ²
Salle de bain – WC	6.90 m ²
Chambre n°2	10.90 m ²
Chambre n°3	13.25 m ²
Salle d'eau – WC	2.57 m ²
Garage	20.50 m ²
Terrasse	40.00 m ²

Telles sont les constatations que nous avons faites, après avoir tiré plusieurs clichés photographiques.

Notre mission étant alors terminée, nous avons clos et arrêté nos opérations, et de tout ce qui précède nous avons dressé le présent procès verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Maître Thérèse HENRIQUES-CUQ.

